

Ecole de l'Hermitage

CONSEIL D'ECOLE DU 7 NOVEMBRE 2017

Présents :

Présents: Enseignantes Bénédicte Chanteloup, Annie Koper, Marion Gauyacq, Lydia Gouy, Armelle Galliou, Corinne Régnier, Séverine Maschi, Claire Fourage Directrice

Parents élus: Sophie Auffray, Séverine Bourgeois, Géraldine Perrocheau, Cécile Couilleau, Delphine Mainguet, Lucille Richard-Briand

Représentants de la Municipalité: Elus : Benjamin Morival, Maire ; François de Laujardière délégué au cadre de vie, Cécile Mériadec déléguée à l'enfance et à la jeunesse -

Aurélien Béal, responsable du service enfance-jeunesse, Anne-Soizi Loirat service enfance jeunesse

Absents excusés: M. Bizeul, IEN, Mme Briche et M. Février parents élus

I-Installation du Conseil d'école

1. Rappel du rôle du conseil d'école par la directrice

II-Effectifs et organisation pédagogique

171 élèves +organisation pédagogique (ouverture de la 8^{ème} classe, accueil d'une nouvelle collègue)

Directrice à mi-temps, Camille Pineau remplace Cindy Tréhello, arrêtée pour congé maternité

III- Adoption du règlement intérieur

Parcours rapide des grands points

Absences: pas de certificat médical pour une absence de – de 5 jours, il suffit de prévenir l'équipe.

Penser à prévenir l'équipe en cas d'absence, rappel sur la nécessité de l'assiduité scolaire

Au-delà de 4 demi-journée/mois, les absences sont signalées à l'Inspection Académique

Horaires scolaires : qui seront à modifier en début d'année prochaine par le Conseil d'Ecole si passage à la semaine de 4 jours

Rappel de la non responsabilité des enseignants au-delà de l'horaire scolaire

Depuis la rentrée: un exercice incendie et un exercice PPMS Attentat - anti intrusion ont été faits

Deux autres exercices PPMS seront programmés dans l'année

Les médicaments sont interdits sans ordonnance ou prescription

Rappel: interdiction des sucreries de type bonbon hors anniversaire

Vote: adoption du règlement intérieur à l'unanimité

IV- Intervention de M. de Laujardière, adjoint délégué au cadre de vie

1- Les ganivelles autour du terrain de foot à 5 :

En semaine 47 : réception du terrain de football qui précédera l'enlèvement des ganivelles qui seront remplacés par des barrières empêchant l'utilisation du jeu pour enfant avant que des barrières définitives soient installées pour assurer la sécurité des enfants.

2- Stockage des vélos à l'intérieur de l'école : lors des travaux de la cantine, où mettre les vélos ?

M. de Laujardière va étudier la question et passera par Aurélien Béal pour apporter la réponse

3- Le trottoir le long de la haie est très étroit. Peut-on y remédier ?

M. Morival explique que la haie a été conservée pour empêcher l'accès direct du jeu à la rue mais que si le jeu doit être clos, on pourra enlever la haie. Le coût de l'enrobé est très cher par contre et les normes de sécurité actuelles sont très lourdes.

Cela pourrait être fait sur le budget 2018, avec l'accord de Nantes Métropole

4- Parking du stade de foot : très défoncé, pas d'éclairage

Espace communal non pris en charge par Nantes Métropole. Le coût d'une réfection serait énorme, les comblements provisoires sont inefficaces.

5- La nouvelle école comprend un projet de dépose-minute.

Marion : Au moment de la sortie, les parents ont besoin d'un espace de parking.

M. Morival rappelle la sous-occupation chronique de ce parking, la tendance générale est à la réduction de l'espace destiné aux voitures. Les délais sont longs pour transformer les espaces de voirie et les habitudes.

Question : ajout de poubelles, de cendrier aux abords de l'école ?

Claire Fourage évoque les restrictions vigie-pirate, est-ce possible ?

Question : le creux d'eau devant le portail de l'école ? La fréquence passage est telle que les gravats ne restent pas.

M. de Laujardière nous sollicite pour faire de la prévention sur le matériel, prévenir les services techniques en amont des problèmes graves.

V- Présentation du Rased

Point reporté au prochain conseil d'école du fait de l'absence de Mme Ibert

VI- Rythmes scolaires

Le possibilité est donnée par l'état de revenir à une organisation de la semaine scolaire sur 4 jours à titre dérogatoire.

Rappel des étapes de l'an dernier. Rappel des modalités de vote. Le conseil municipal a voté pour le passage aux 4 jours ainsi que les conseils d'école des Asphodèles et de Aimé Césaire. La majorité s'est donc prononcée.

Rappel du processus à suivre pour solliciter cette dérogation

L'équipe enseignante se prononce – et c'est sa ligne claire depuis le début – en faveur de l'organisation sur 5 matinées et des après-midi allégées, ce qui favorise les apprentissages. Les rituels s'installent mieux sur 5 jours sans la coupure. Mais les enfants passent beaucoup de temps en collectif avec ce système.

Mme Couilleau s'exprime en faveur des 4 jours ½. La perte de la 5ème matinée lui paraît être de haute valeur. Interrogation sur l'occupation des enfants le mercredi matin. La capacité d'accueil du Centre de Loisirs ?

Mme Mériadec explique que le centre de loisirs va s'adapter au rythme des 4 jours et prendre de l'ampleur.

M. Morival rappelle la difficulté de fidéliser le personnel d'animation des TEP qui préférera travailler sur des journées continues. Des équilibres vont se faire entre les familles (enfants en collectif, dans la famille, chez des assistantes maternelles) ce qui assurera de la place pour tous les enfants.

M. Béal assure que les locaux seront suffisants pour accueillir tous les enfants. Mme Loirat rappelle que les quotas d'accueil donnés par Jeunesse et Sports et la PMI sont largement suffisants.

Seules les périodes de vacances sont plus délicates à gérer puisqu'il faut recruter à l'avance

Question : accueil des enfants handicapés ?

1 enfant porteur de traits autistiques est accueilli le mercredi matin avec son assistante et un animateur supplémentaire.

Est-ce que cela peut être fait sur le temps d'accueil péri-scolaire ? Aurélien répond que cela pourra être étudié.

M. Morival regrette les avantages de l'école du samedi matin

M. Béal évoque une réunion sur les horaires à adopter qui interviendra en novembre avec des représentants des enseignants et des parents.

Mme Fourage précise que la durée minimum d'1 h30 de pause méridienne est incompressible et qu'elle ne peut être amputée par les APC.

Parents : Sortie à 16h15 ? trop tôt pour beaucoup de parents

Enseignants : mais il faudra prévoir le temps d'APC le soir, ne pas sortir trop tard

M. Morival explique que les tarifs de péri-scolaire sont à la ½ h. pour le moment mais qu'il faudra rediscuter des forfaits péri-scolaire et de leurs durées. Certaines activités de Tep qui ont plu aux enfants seront ré-affectées au Centre de Loisirs le mercredi ainsi que d'autres partenariats fructueux (ex : aéromodélisme)

Vote «Pour ou contre le retour à la semaine des 4 jours à la rentrée 2018»

Contre: 10

Pour: 5

Abstention: 1

Le conseil d'école se prononce donc contre le retour à la semaine des 4 jours mais respectera les décisions de la majorité des conseils.

VII- Projet de la classe ULIS

Effectif complet, 2 arrivées cette année, 2 enfants partiront à la fin de l'année

AESH Mme V. Le Naélou: contrat reconduit

Marion explique son projet (thème: le corps humain)

10 enfants inclus dans les classes ordinaires; pour 2 enfants en attente d'IME, inclusion impossible en raison de la lourdeur des déficiences

VIII- Présentation de l'ALPE

ALPE (sous section de l'amicale laïque): concernent les parents des 3 écoles publiques du Pellerin

Les projets sont réalisés en commun (marché de Noël, vente de gâteaux, saucissons), les idées des parents et des enseignants sont les bienvenues

Il reste 1888 euros pour l'école de l'Hermitage

IX- Projets de l'année

Pas de classes découvertes mais une grande sortie de fin d'année probablement pour toute l'école

Concert chorale, spectacle le 17 avril 2018 (souci de norme de sécurité pour les gradins sur l'estrade, on peut inverser la salle et installer les enfants sur les rangées de fauteuils) (il faut en reparler bien avant le spectacle)

Sorties faites: La Maison du Lac de Grand-Lieu (Ecopole), le Musée des Arts à Nantes

Musique et Danse (ateliers avec Manoëlle Vienne) -spectacle pour les CM à Rouans - à revoir avec la Mairie pour permettre peut-être à tous les enfants d'y aller

Ecopole (sorties en forêt)

Concerts éducatifs (Stéréolux etc...)

Cirque (Serious Road Trip)

Lire et faire lire (pour 5 classes avec 9 bénévoles)

Rencontre de tous les cel avec un auteur: Benoit Broyard (Médiathèque du Pellerin)

Organisation en Maisons :

Explication du projet de cette année : objectifs : coopération, entraide, sentiment d'appartenance, développer la motivation

Un parent évoque le chagrin de certains petits qui n'appartenaient pas à la maison gagnante lors de l'attribution de la récompense. Mme Fourage précise que le projet se développera sur toute l'année avec le souci d'équilibrer et de renforcer la motivation de tous sans que cela soit contre productif. Attendons la deuxième période pour observer la réaction des enfants.

D'autres apprécient la possibilité donnée à tous les enfants de montrer leurs capacités

L'équipe va poursuivre le projet sur l'année.

X- Réhabilitation du restaurant scolaire et de l'école

1ere réunion de chantier le 7 novembre. Désamiantage à partir du 17/11. Fin des travaux pour avril 2018.

Repas livrés en liaison chaude.

XI- Budget

Investissement 2017: pourquoi les commandes d'investissement (2 vidéo-projecteurs, 7 paires d'enceintes) validées et votées au budget en début d'année 2017 sont elles aussi longues à arriver ?

L'équipe enseignante fait fermement part de son besoin de vidéo-projecteurs pour son enseignement. (Un seul vidéo-projecteur- qui chauffe et s'arrête régulièrement - actuellement pour 8 classes.) Cela fait partie de l'évolution de l'enseignement.

Le Maire conteste un équipement systématique et préférerait travailler en terme de projet que de budget à dépenser.

L'équipe enseignante espère pouvoir utiliser ces deux vidéoprojecteurs avant la fin de l'année civile.

Fin du conseil à 20h40

La directrice Claire Fourage

